



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002313

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Systèmes de télécommunications microondes et optiques

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels participant à l'étude, à la conception, à l'installation, à la mesure, à l'administration et à la maintenance des dispositifs électroniques radiofréquences ou micro-ondes ou des dispositifs optiques et des composants opto-électroniques, des systèmes de télécommunication. Les débouchés professionnels sont : assistant-ingénieur spécialiste de l'électronique dans les secteurs professionnels de la télécommunication et téléphonie, de la télévision numérique, des systèmes multimédia et Internet...

Cette formation, ouverte en alternance, constitue la continuité d'une option de la licence professionnelle « Ingénierie des systèmes et réseaux de télécommunication », ouverte en 2000. Elle associe les capacités et complémentarités pédagogiques de la Faculté des sciences et techniques, porteur de la spécialité et de l'IUT du Limousin. Elle complète l'offre de formation « Electronique et optique » de l'université aux côtés du DUT « GE2I », de la licence « Sciences pour l'ingénieur » (parcours « iXeo »), de masters (« iXeo », « ARTIC ») et de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges. La formation ne rencontre pas de concurrence dans la région.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		19
Taux de réussite		93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		12 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		94 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		26 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes	65 % - 88 %
	enquêtes nationales	75 % - 83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La thématique socioprofessionnelle et économique de cette spécialité coïncide avec celle d'Elopsys, pôle national de compétitivité implanté en région Limousin dédié aux technologies radiofréquences et microondes, à la photonique et aux réseaux sécurisés, dans lequel sont impliqués des entreprises et un laboratoire du CNRS. Ce contexte permet à la formation d'être au cœur du milieu socio-économique, régional, national et européen, du domaine de l'électronique hautes fréquences et de l'optique des télécommunications ; ce qui lui garantit un fonctionnement et des performances à la hauteur de ceux attendus pour une licence professionnelle.



Les modifications en 2008 ont apporté de la clarté et une meilleure visibilité de la formation, ce que semblent confirmer l'augmentation des candidatures des deux dernières années. La formation bénéficie maintenant d'une bonne attractivité avec un taux de pression atteignant actuellement le seuil de quatre, le public accueilli présente une bonne diversité dans l'origine géographique des étudiants et dans les parcours amont. Etant donné l'hébergement de cette formation par la Faculté des sciences et techniques et nonobstant la présence de modules passerelles avec le parcours licence, on pourrait s'attendre à une part plus importante d'étudiants issus de L2. La diversité semble aussi s'opérer dans le régime de formation avec la mise en place en 2009 de contrats de professionnalisation et d'apprentissage (gérés par un CFA universitaire).

L'insertion professionnelle est satisfaisante et se fait dans des grandes entreprises ou des PME/PMI, avec une durée moyenne de recherche d'emploi inférieure à trois mois. Les profils des postes occupés sont en adéquation avec le contenu de la spécialité. Les poursuites d'études sont en diminution et restent dans des limites acceptables pour une licence professionnelle.

La spécialité a établi un partenariat avec France Telecom qui lui permet d'être répertoriée parmi les formations agréées par l'organisme AUVICOM, structure paritaire créée et administrée par les organisations représentatives de la branche des télécommunications et de bénéficier de contrats de professionnalisation. Parallèlement, elle est soutenue par plus de vingt-six entreprises ou organismes. Les professionnels s'impliquent dans la formation en accueillant des stagiaires, en participant aux enseignements (à hauteur de 26 % du volume global), aux jurys et au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Dans les enseignements, il est simplement regretté la forte disparité du volume des interventions au profit de deux professionnels.

La maquette pédagogique ne respecte pas les dispositions de l'arrêté relatif aux licences professionnelles, qui stipule que le stage et le projet tuteuré doivent constituer chacun une unité d'enseignement. L'auto-évaluation a été menée de manière rationnelle et objective ; les points faibles et forts sont bien mis en valeur.

- Points forts :
 - Ouverture à l'alternance.
 - Contexte très favorable d'un pôle de compétitivité dans la région.
 - Attractivité en nette progression.
 - Formation agréée par l'organisme AUVICOM.
- Point faible :
 - Déséquilibre dans la répartition des interventions professionnelles.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait revoir la maquette pédagogique et le découpage de ses unités d'enseignements pour respecter l'arrêté relatifs au fonctionnement des licences professionnelles. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement devrait réfléchir sur des évolutions du contenu de la formation, comme le développement de module sur les fibres optiques, sur les notions de nanotechnologie et sur la physique des lasers télécom.

Une répartition plus équilibrée du volume horaire des enseignements professionnels, voire une augmentation des interventions des industriels devraient être envisagées pour éviter un dysfonctionnement en cas d'indisponibilité et pour accentuer l'aspect professionnalisant de la formation.